



**Transcription de la conférence de presse conjointe Représentante spéciale
du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Bintou Keita-Ministre des
Affaires étrangères et Francophonie, Christophe Lutundula,
13 janvier 2024 à Kinshasa**

Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et Francophonie [Christophe Lutundula] : Je voudrais certainement en accord avec Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Cheffe de la MONUSCO et vous exprimer nos remerciements les plus sincères pour avoir bien voulu répondre à notre invitation. C'est le weekend, généralement le samedi, on a des invitations. Vous avez tenu à être avec nous aujourd'hui dans cette salle du gouvernement. Contrairement peut-être à ce qu'a dit le modérateur, nous ne faisons pas de discours, c'est une communication conjointe que nous faisons aux médias pour informer l'opinion nationale internationale de ce que nous avons fait, de ce que nous sommes en train de faire ensemble pour faire aboutir le retrait de la MONUSCO, rappelez-vous, qui a été décidé par le Conseil de sécurité, je crois depuis 2018. Et donc je crois que ce n'est pas pour vous inonder de discours philosophiques ou politiques.

À cet égard, pour ceux qui ont eu le temps de le suivre, il vous souviendra qu'en septembre de l'année dernière, en fait, ça devient l'année dernière, le Conseil s'était réuni pour examiner successivement le rapport que le Secrétaire général lui a fait le rapport, si je ne m'abuse du mois d'août et la lettre que le gouvernement de la République démocratique du Congo lui a adressée à travers la plume du ministère des Affaires étrangères. La lettre qui portait sur le choix que le gouvernement a fait d'obtenir le retrait accéléré et encore une fois non précipitée. Un retrait progressif, un retrait responsable et un retrait réussi de la MONUSCO à partir de décembre de l'année qui vient de passer.

Après, comme on dit chez les magistrats ou le Conseil facultaire ou universitaire, après débat et délibération, le Conseil a pris, bonne note du rapport du Secrétaire général et a pris acte de la demande du gouvernement congolais et a chargé le comité conjoint,- il existe un comité conjoint pour ceux qui le savent pas, MONUSCO-Gouvernement de la RDC, un comité qui a pour tâche essentiellement de se concerter lorsqu'il y a des initiatives à prendre, des décisions ou des choix à faire par rapport à l'action des Nations Unies à travers la RDC.

Et donc après avoir adopté, après avoir accepté le retrait accéléré, responsable, le retrait réussi, progressif de la MONUSCO, il nous a été demandé donc par le Conseil, de faire ce

travail-là. Nous n'avons pas tardé. Nous nous sommes retrouvés, je crois, en début du mois de novembre pour mettre en exécution cette tâche que le Conseil nous a donnée à travers la déclaration du 16 octobre de son président. Nous avons travaillé. L'équipe des experts dans un premier temps du gouvernement et de la MONUSCO et ensuite, on s'est retrouvé avec les experts, Madame Bintou et moi. Évidemment, elle, Représentante des Nations Unies à travers la MONUSCO et moi, le gouvernement de la République.

Je dois souligner que le travail a été fait avec un sens élevé de responsabilité, avec un esprit constructif, en pleine collaboration, en harmonie et je peux le dire sans peur d'être contredit, nous avons fait un travail en toute responsabilité et nous partageons les conclusions qui ont été consignées dans la note qui porte effectivement sur le désengagement complet de la MONUSCO de la RDC.

Cette note en ce qui me concerne, je l'ai soumise au président de la République et au gouvernement. En ce qui concerne Madame Bintou, certainement que la hiérarchie a été informée. Après ces informations à nos structures respectives, nous nous sommes assigné le devoir de les saisir ensemble. Le Président du Conseil de sécurité pour que le Conseil examine la programmation que nous avons suggérée et qui a été avalisée, comme je viens de vous le dire.

Bonne nouvelle, le Conseil s'est réuni, je crois le 19, et a adopté notre proposition à travers sa résolution 2717. Et donc aujourd'hui nous sommes dans la phase de mise en œuvre de cette résolution-là, et à ce stade, il faut relever et souligner avec force qu'il ne peut plus y avoir un débat quelconque sur le principe du retrait de la MONUSCO ; il ne peut plus y avoir d'atermolements, comme disait le Roi Baudouin, parce que nous sommes à Kinshasa, il ne faut pas non plus avoir la précipitation inconsidérée et ça, c'est la règle que nous avons observée de part et d'autre pour que nous puissions réussir cette entreprise qui ne manque pas de délicatesse et des zones à haut risque qu'il faut éviter en tout cas, gérer avec sagesse et encore une fois avec responsabilité pour que, comme l'a dit le président Tshisekedi, à la tribune de Nations Unies, je me rappelle le 21 septembre, le retrait de la MONUSCO de la RDC, soit un modèle réussi de retrait d'une force des Nations Unies qui est déployée dans un pays pour y restaurer la paix et promouvoir, si vous voulez, les principes universels, les valeurs de démocratie, l'État de droit et le développement partagé dans ce pays-là. Donc on a fait ce travail-là. Certainement que Madame Bintou va vous donner la quintessence des grandes lignes. De notre côté, pour le Plan de désengagement de la MONUSCO qui vient d'être adoptée par le Conseil de sécurité, nous travaillons, d'arrache-pied avec tous ceux qui sont concernés. De de notre côté du gouvernement, il y a Madame la ministre d'État au Plan, peut-être qu'elle est retenue, il y a mon collègue, le ministre de la Communication, il y a le ministre, le Vice-Premier ministre de la Défense, qui est concerné, le Vice-Premier ministre de l'Intérieur, qui est aussi impliqué et nous travaillons ensemble pour que ça puisse aboutir pour l'essentiel à des points importants, non seulement que le débat est clos, ne peut plus y avoir de discussions. Sur le retrait de la MONUSCO en termes de principe et en termes d'engagement politique des Nations Unies et de la RDC. Et pour la petite histoire, je voudrais rappeler certaines phrases fortes : Monsieur le Secrétaire général des Nations unies, lorsqu'il a reçu le président. À New York en septembre, nous sommes arrivés dans la salle de réunion, avant que l'on ne puisse aller plus loin dans son

mot d'introduction, M. Antonio Guterres a affirmé haut et fort, il a dit au président : « vous demandez que la MONUSCO s'en aille, je vous dis que nous voulons nous en aller. Donc tout s'est résumé à travers ce bout de phrase-là qui est assez significatif et qui guide ce que nous faisons aujourd'hui.

Le retrait a commencé. Vous allez me dire qu'est-ce que le VPM raconte là, on est encore dans les discours, dans les liminaires. Non, le retrait a commencé dans ce sens que nous sommes à pied d'œuvre comme convenu pour fixer les modalités pratiques et pour essayer d'amorcer graduellement, mais certainement le processus de manière, comme je vous ai dit, à ne pas perdre le pied à un moment ou à un autre. Donc on a commencé le retrait.

Le retrait séquencé sur l'ensemble de l'année 2024 et de sorte que la première étape va de maintenant jusqu'au mois d'avril. Nous allons faire l'évaluation, c'est prévu. Après le mois d'avril, nous arrivons à une évaluation que moi j'appelle politique et stratégique au mois de juin et on verra déjà à partir du mois d'avril s'il faut passer, parce que nous commençons avec le Sud-Kivu, Mme Bintou Keita va vous donner un peu plus de détails, s'il faut passer à la province du Nord Kivu ou de l'Ituri, selon les données de l'évaluation que nous aurons à ce moment-là de manière que, après le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, nous puissions nous retrouver avec la dernière province et dans tous les cas, tout doit être fait pour que, à la fin de cette année, nous puissions, si j'ose le dire, nous retrouver en fait pour nous féliciter mutuellement, pour remercier les Nations Unies qui ont fait le travail parce qu'on ne sait jamais ce que serait le Congo sans la MONUSCO, personne ne peut me le dire et pour ensemble consolider les perspectives que nous aurons tracées et les mettre en œuvre, car il y a pas de Congo sans Nations Unies, il n'y a pas de Nations Unies dans sa configuration actuelle sans le Congo, je laisse la parole à Madame Bintou pour les détails.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [Bintou Keita] : Bonjour à tous et à toutes, Bonjour aux Excellences, à Son excellence Monsieur le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie, Messieurs les ministres, les membres du gouvernement, la délégation gouvernementale. Bien sûr, Bonjour et bienvenue aux médias et à mes collègues, les Représentants spéciaux adjoints du Système des Nations Unies et aussi à tous les collaborateurs et collaboratrices. Tout d'abord, une très bonne année, une très bonne et heureuse année 2024.

Il y a beaucoup de choses qui ont déjà été dites par Son Excellence, mais pour moi, je pense qu'il est important de mettre l'emphase sur le fait que nous devons aussi remercier dans cet accompagnement avec le désengagement complet de la MONUSCO, nous devons remercier toutes les personnes qui sont dans cette salle et d'autres qui ne sont pas dans cette salle qui ont accompagné le dialogue avec les membres du Conseil de sécurité. Donc, nous devons remercier le Conseil de sécurité qui, à travers sa déclaration présidentielle du 16 octobre, a pavé le chemin qui nous a permis de travailler sereinement, en excellente entente avec toute la délégation gouvernementale, nos collègues du système des Nations Unies. Et aussi en consultation avec les partenaires qui sont ici présents à Kinshasa pour arriver à ce moment où nous parlons du désengagement de la MONUSCO.

Alors je tiens à préciser que le désengagement de la MONUSCO, ce n'est pas le désengagement des Nations Unies. Les Nations Unies sont présentes avant, pendant et après l'existence d'une mission de maintien de la paix.

Donc c'est important de comprendre que lorsque nous faisons le désengagement, nous faisons aussi une transition de responsabilités, d'accompagnement de l'équipe pays des Nations Unies aux institutions nationales, comme ils le font à travers leur cadre de coopération qui est signé avec le gouvernement congolais. Et aussi de savoir que, en ce moment même, les Nations Unies, donc les agences, fonds et programmes, sont en train de travailler avec toutes les autorités nationales pour avoir un cadre de coopération qui va couvrir 2025-2029 et ils sont maintenant à pied d'œuvre pour faire l'état des lieux. Et ça va nous aider dans le processus de désengagement.

Un élément important aussi, c'est que les Nations Unies, à travers les agences, fonds et programmes, restent présentes. Le Vice-Premier ministre nous a parlé du séquençage de ce désengagement de la MONUSCO en trois phases distinctes, mais interreliées. Nous commençons avec le Sud-Kivu. Et pour le Sud-Kivu, nous sommes déjà à pied d'œuvre, comme il l'a expliqué, parce que nous avons un chronogramme sur lequel nous nous sommes agréés. Et ce chronogramme a été adopté par le Conseil de sécurité dans notre mandat, la résolution 2717, disant très clairement que, en adoptant, en endossant le plan de désengagement que nous avons signé conjointement vous et moi le 21 novembre, ils acceptent que nous nous désengagions en première étape, en première phase du Sud-Kivu.

Et là je pense qu'il y a des informations importantes à vous donner, c'est que dans ce plan de désengagement qui est public maintenant, j'espère que vous le lirez, le 30 avril 2024, en principe, nous sommes en train de travailler avec la Force, avec les FARDC, la PNC et tous les autres collaborateurs et collaboratrices au niveau de la partie gouvernementale et aussi des Nations Unies pour que les troupes de la MONUSCO soient parties fin avril, le 30 avril du Sud-Kivu.

Alors qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que les FARDC et la PNC vont renforcer leur présence dans le Sud-Kivu et notamment dans les endroits où nous avons les personnes déplacées internes qui pour le moment sont sous la responsabilité des casques Bleus et ça veut aussi dire que fin avril, comme l'a dit Son Excellence, nous devons être très clairs que pour la protection des civils. Au 1^{er} mai, la MONUSCO va se focaliser sur le Nord-Kivu et l'Ituri, pour ce qui concerne la protection des civils. Donc la protection des civils au Sud-Kivu, à partir du 1^{er} mai sera la responsabilité unique de la RDC, donc des forces de sécurité nationales.

Ensuite pour ce qui concerne la fermeture effective du Sud-Kivu, ça sera le 30 juin 2024 et le 30 juin 2024, Son Excellence nous l'a dit également, le Conseil de sécurité attend une évaluation politique, stratégique et opérationnelle de comment s'est passée la première phase du désengagement de la MONUSCO du Sud-Kivu, avec la concomitance du renforcement des capacités nationales et provinciales pour les responsabilités qui sont transférées non pas aux agences, fonds et programmes du système des Nations Unies, mais à l'autorité gouvernementale de la RDC.

Donc ça c'est un élément absolument important à comprendre. Donc le 30 juin : le Conseil de sécurité reçoit un rapport d'évaluation, on va dire. Mais entre-temps, il y a un principe que nous avons agréé avec Son Excellence et les équipes, c'est que tous les trois mois, nous allons faire une évaluation de l'état des lieux de comment nous sommes en train de mettre en œuvre ce plan de désengagement. Parce qu'un désengagement, c'est quelqu'un qui se retire et c'est quelqu'un d'autre qui vient en renfort.

Et donc en étant francs, sincères et transparents sur la manière dont se fait la mise en œuvre, nous avons aussi décidé communément, ensemble, que nous allons régulièrement avoir des points de presse pour expliquer comment nous avançons dans ce processus de désengagement.

Et ça veut aussi dire que pendant le moment où on est en train de travailler à mettre en œuvre le programme que nous donne le mandat du Conseil de sécurité avec la protection des civils, le PDDRCS, dont tout le monde connaît le sigle maintenant, mais je vais quand même le dire en entier, le Programme de désarmement, Remobilisation, Réintégration à base Communautaire et Stabilisation, plus la réforme du secteur de sécurité avec les droits de l'homme, avec Femmes, paix et sécurité ; Jeunes, paix et sécurité. Tout ça ensemble. C'est que nous allons avoir une trajectoire qui va nous amener essentiellement à dire que notre mandat doit être mis en œuvre pendant que nous nous désengageons et en même temps, nous préparons les prochaines phases.

Vous comprenez, donc, il y a un cheminement, on se retire, mais on doit mettre en même temps en œuvre le programme. Nous devons en même temps préparer les phases subséquentes, donc la phase 2 qui est le Nord-Kivu et la phase 3 après qui est aussi le retrait de l'Ituri. Son Excellence a parlé du désengagement complet. On considèrera que la MONUSCO en tant que mission sera retirée complètement de la RDC lorsque nous avons mis en œuvre la phase 3 qui est la phase qui concerne la province de l'Ituri. Donc voilà le design.

Nous avons fait un rapport de désengagement qui est absolument consensuel, en très bonne entente, endossé par tout le monde, le Conseil de sécurité, et qui a commencé à être mis en œuvre. Donc nous attendons que nous tous nous retroussions les manches et que nous délivrerions sur le contenu que nous avons agréé dans ce plan de désengagement. Et très clairement, il va y avoir maintenant dans "retrousser les manches", aller au niveau des provinces et travailler avec les instructions au niveau central avec les autorités provinciales, locales pour que nous soyons dans une mise en œuvre qui soit compris de tous et de toutes, et aussi de faire en sorte qu'il y ait une communication continue qui accompagne ce que nous sommes en train de faire et comment nous sommes en train de le faire et pour ça, il nous faut vulgariser, disséminer le contenu du plan de désengagement.

Et ça, c'est quelque chose qui est de la responsabilité de tous et de toutes. Côté gouvernement, côté des Nations Unies, mais aussi côté des médias et aussi côté de la société civile et de tous les partenaires qui accompagnent la RDC.

Et finalement, si je peux terminer, et s'il y a des détails que j'ai oublié, n'hésitez pas à me les faire savoir. C'est que, en ce qui concerne la manière dont nous allons travailler, il est clair que toutes les ressources qui sont nécessaires pour accompagner cette transition et ce désengagement et cette

mise en œuvre du mandat pour ce qui concerne les agences, fonds et programmes, il va falloir que le gouvernement et les agences, fonds et programmes se mettent ensemble pour préparer un plan de mobilisation de ressources pour que tous les efforts qui ont été faits à travers ces années avec l'appui de la MONUSCO, que les agences puissent effectivement continuer à aider leurs partenaires nationaux.

Donc il faudra mobiliser des ressources à la fois humaines, financières, matérielles, etc. logistiques, tout ce qui doit être en place. Et là, je veux remercier et terminer avec ça, remercier le chef de l'État qui par ailleurs, je le félicite pour sa réélection et son deuxième mandat en disant le fait de dire à l'Assemblée générale qu'il veut que la RDC soit un modèle de retrait d'une opération de maintien de la paix dans un pays, moi je dis, c'est tout à l'honneur de la RDC. Et nous, avec toute l'équipe des Nations Unies, y compris les collaborateurs et collaboratrices de la MONUSCO, nous sommes engagés dans cette vision et nous voulons que tout se passe au mieux parce que ça sera l'héritage qui écrira l'histoire que nous tous, nous avons concouru à ce qu'il y ait un modèle qui soit un modèle pour le monde, bien sûr, pour les opérations de maintien de la paix, mais dans un partenariat, dialogue et travail ensemble. Je sais qu'ici on dit, on est ensemble. Donc on est ensemble pour faire en sorte que la vision du chef de l'État se transforme en une réussite pour la RDC et pour le monde.

Question 1

Remis Mulonda/ Agence Congolaise de presse : La question que je voudrais poser, je l'adresse plus particulièrement à Madame la Représentante. Dans le plan de désengagement que vous avez signé avec le gouvernement ou bien avec le vice-premier ministre des Affaires étrangères, il y a trois volets. On a parlé de désengagement et transfert des responsabilités. Bon, je voudrais savoir en ce qui concerne transfert des responsabilités, est-ce que la MONUSCO, quand elle va se désengager, elle va transférer aussi la logistique, ça veut dire que les équipements militaires et autres logistiques au gouvernement de la RDC ? C'est cela ma question.

Question 2

Roger Marley Lukunga/ RT Educ : Le terrain où œuvrait la MONUSCO, l'Est de la République démocratique du Congo ou en général, la région des Grands Lacs, est considéré par les spécialistes des relations internationales comme un terrain de crépitement d'obus, la poudrière de l'Afrique, c'est pratiquement la transposition du Moyen-Orient en Afrique noire. Alors j'aimerais savoir, une fois la MONUSCO partie, cela ne donnera-t-il pas l'occasion aux pays voisins de l'Est qui nous attaquent d'inventer de nouvelles insurrections aux fins de se victimiser encore ? Et si tel serait le cas qu'advierait-il ? Où donc se résoudrait ce genre de problèmes ? Merci.

Question 3

Mathy Musau/ Forum des As : Madame, merci, je voudrais savoir le sort de milliers de déplacés dont la survie dépend, dans la plupart des cas, des bases de la MONUSCO, après le départ, est-ce qu'il y a une stratégie, il y a une suggestion, ou quelque chose qui est prévu pour leur protection ? Merci.

Question 4

Amen Dimwany/Radiotélévision Kasangulu : Madame Bintou Keita, la MONUSCO est venue pour mettre la paix en RDC et la MONUSCO part sans laisser la paix en RDC. Madame, avouerez-vous que vous avez raté votre mandat ?

Question 5

Paul Lorgerie/ Deutsche Welle : Deux questions en une, disons. Vous avez parlé d'un rapport qui sera remis le 30 juin pour la première phase de désengagement au Sud-Kivu. Sur quels critères, en fait, vous pouvez considérer que vous pouvez commencer la première phase, enfin la deuxième phase de désengagement au Nord-Kivu puis en Ituri. Puis, a-t-on une date limite ? On parle d'un départ accéléré mais pas précipité. Pour autant, on ne sait pas si, peut-être en décembre 2025, la MONUSCO doit totalement être partie. Je vous remercie.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [Bintou Keita] : Alors concernant la question logistique, etc., il sera important de mentionner que, par rapport au plan de désengagement, il y avait trois groupes de travail : un groupe de travail, c'était avec les FARDC, la PNC et la Force (donc la partie militaire de la Mission) mais aussi UNPOL (la partie police de la Mission) et des discussions ont été faites dans ce groupe de travail qui devait discuter comment le partenariat allait se faire entre les forces de sécurité nationale et la force onusienne de manière à ce que les bases et, là, on parle d'infrastructures dans toutes les provinces, et comme nous commençons avec le Sud-Kivu, il y a eu une focalisation dans cette première phase sur le Sud-Kivu pour dire quelles sont les bases que les FARDC, la PNC sont intéressées à reprendre et, comme vous l'avez dit, il y a un lien très fort entre la reprise des infrastructures par les forces de sécurité nationale et la protection des civils, parce que là où sont les bases et les infrastructures de la MONUSCO, c'est aussi là - et ça permet de répondre à une autre question qui a été posée - c'est aussi là où nous avons la majorité des personnes déplacées internes puisqu'elles viennent toujours, lorsqu'elles fuient, elles viennent toujours à proximité des bases de la MONUSCO.

Donc, dans ce contexte, la stratégie, ça a été une excellente entente encore une fois avec les partenaires et les forces de sécurité nationale ici, à Kinshasa, pour déterminer combien de bases seront reprises par les forces de sécurité nationale. Dans le contexte du Sud-Kivu, je ne vais pas parler de l'ensemble par rapport aux autres phases, il y a 14 bases qui devront être reprises par les forces de sécurité nationale. Donc, j'ai répondu à deux questions en une.

Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et Francophonie [Christophe Lutundula] : la deuxième question consistait à savoir ce qui arriverait après le départ de la MONUSCO. Globalement, c'est ça la question. Je crois qu'il faut d'abord apporter une précision de taille, plutôt la rappeler, parce que nous l'avons dit à maintes reprises chaque fois que l'occasion nous a été donnée de nous adresser à l'opinion. Le retrait de la MONUSCO, je vais le marteler, n'est pas la fin de la guerre, encore moins la fin de la crise sécuritaire dans l'est. Je le reprends de la manière la plus claire : le retrait de la MONUSCO n'est pas égal à la fin de la guerre ou à la fin de la crise sécuritaire, qui est un concept global.

Le retrait de la MONUSCO ne signifie pas, et absolument pas, l'arrêt du combat que le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le gouvernement de la République, le Parlement de la République et l'ensemble du peuple congolais mènent pour protéger l'intégrité territoriale de notre pays, son indépendance, sa souveraineté et pour que le peuple congolais jouisse de tous les droits attachés à leur patrimoine national, à leur patrimoine culturel, à leurs ressources naturelles.

Je voudrais m'adresser à l'occasion de cette question à tous les Congolais. Nous devons continuer à nous battre et le chef de l'État n'a jamais cessé de le dire. Il va prêter serment dans quelques jours. Certainement que ceux qui liront la Constitution trouveront dans la formule de serment des clauses relatives aux devoirs constitutionnels qui sont les siens. Dans la Constitution aussi, nous sommes tous astreints à l'obligation de protéger notre pays. C'est très clair, mais ça n'est pas tout.

Je voudrais que les choses soient claires : le retrait de la MONUSCO procède des ajustements nécessaires pour faciliter davantage les efforts que nous déployons en commun avec les Nations Unies pour arriver à ce que nous puissions restaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Congo. Je dis avec les Nations Unies, parce que nous sommes membre des Nations Unies, parce que la crise que nous a imposé le Rwanda à travers l'agression, c'est une crise à effets internationaux, c'est une crise qui dépasse les frontières nationales et nous sommes obligés de travailler avec la communauté des nations à travers les Nations Unies, l'Union africaine et les communautés régionales.

Ceci dit, les efforts en interne sont toujours faits par le président de la République et d'autres institutions. Nous avons toujours dit que le secret, la baguette magique, c'est le renforcement de la force de frappe, de la puissance de notre armée, le renforcement de la spécialisation, les capacités renforcées - si vous voulez, je fais la tautologie - de nos services de sécurité, de notre administration territoriale. C'est cet ensemble de leviers, de souveraineté, de sécurité que nous devons consolider. Et les efforts sont faits. Ce n'est pas ici le lieu de dire ce qui procède des secrets de sécurité ou des secrets militaires. Mais je crois qu'il y a des évolutions, certaines remarquables, qui sont faites à la date d'aujourd'hui, notamment du côté de l'armée.

Un autre élément de protection de notre souveraineté, de notre intégrité territoriale, c'est la mobilisation de tous les Congolais. Nous ne pouvons pas, comme on dit dans la sagesse ancestrale, compter labourer notre champ, compter construire la maison Congo avec des instruments venus de l'extérieur : les houes, les haches, les fusils venus de l'extérieur ou avec le sang de ceux qui viennent nous accompagner, non. L'avenir du Congo sera construit par les Congolais eux-mêmes et cela doit s'entendre. Une fois pour toutes, c'est nous-mêmes qui devons nous mobiliser comme on l'a fait sous l'autorité du président Tshisekedi et cela doit continuer. Parce qu'on nous suit partout, je vous exhorte, nous les Congolais, à consentir cet effort que, partout au monde, les peuples ont consenti pour s'émanciper et pour se frayer un chemin dans le concert des nations libres et prospères. C'est très important et cela, de fait, ça doit continuer.

Parce qu'on parle de l'après MONUSCO, ça n'est pas pour rien que, à l'unanimité des Nations Unies et de la RDC, nous avons accepté le concept de retrait progressif. Ce n'est

pas pour rien que nous avons un plan qui est séquencé, assorti d'une évaluation. Et hier encore - parce que mon collègue de la communication en a parlé - le gouvernement s'est penché sur la conditionnalité de la réussite du retrait de la MONUSCO au Sud-Kivu. Pour être plus précis et concret, nous avons arrêté des dispositions, nous avons arrêté un programme précis de relève qui impliquera certainement le renforcement de la police nationale, de la sécurité et des forces armées de la RDC. Cela est en mouvement [...]. C'est pour ça que je vous ai dit que le retrait a déjà commencé. Et si vous lisez la résolution - ceux qui en auront le temps, la 2717 - vous trouverez qu'il y a des pans entiers de cette résolution consacrés par le Conseil de sécurité sur la question de la continuité de la sécurité et de la paix et à axer sur l'appui des Nations Unies, l'appui à la RDC, aux efforts de la RDC et l'appui aux communautés régionales qui sont avec nous dans ce combat contre l'agression rwandaise.

Donc on peut dire beaucoup de choses là-dessus. Je voudrais tout simplement rassurer les compatriotes, au nom du président de la République et du gouvernement, que nous n'allons pas lâcher prise et que nous allons continuer nos efforts et, qu'on le veuille ou non, le Congo pendant ce mandat et le plus rapidement possible, va retrouver la paix, la sécurité et la stabilité dans l'est pour qu'ensemble nous [puissions] marcher vers le progrès, vers la démocratie comme un seul homme. Voilà la réponse que je peux vous donner sur la question de l'après retrait de la MONUSCO. Nous ne devons pas avoir peur de prendre nos responsabilités. Et il y a eu une autre question sur la question des déplacés.

Sur la question des déplacés, je crois que Madame la Représentante a répondu, je pourrais la compléter de cette manière-ci : Il n'y a pas une fin de souffrance des personnes déplacées s'il n'y a pas la fin de la guerre, qu'on ne se trompe pas. Tant que les armes vont continuer à crépiter c'est-à-dire tant que l'agression rwandaise va demeurer, tant que par ailleurs, on pense qu'on peut se permettre de violer notre intégrité territoriale, de nous imposer une façon de vivre, nous allons continuer le combat et la question des déplacés c'est une question qui va être là et nous attendons de la résoudre.

Il n'y a pas une autre façon de faire sans que- parce que j'ai parlé de la fin de la guerre - nos compatriotes rentrent à leurs domiciles. Nous ne sommes pas nous, Congo, nous n'avons pas la vocation d'être l'industrie de production des déplacés de guerre. Nous refusons cela. Donc, il faut que nos compatriotes rentrent chez eux et il faut absolument que l'Etat congolais quel que soit ce qu'on peut penser de bonne ou de mauvaise foi, rentre dans ses droits régaliens c'est-à-dire que son autorité soit restaurée.

Il faut également que pour cela nous puissions poursuivre, relancer le processus de paix de Luanda et de Nairobi. On pourra en parler dans d'autres circonstances. Il y a eu certainement par le concours des faits, par la force des événements, une sorte de ralenti, je n'entre pas dans ces détails là parce qu'on n'a pas convenu de faire une conjointe sur ça. Mais la vérité est que ce processus a pris de la grippe quelque part. Nous sommes entrés aussi dans le processus électoral qui était fondamental en termes de Constitution, en termes de légitimité. Maintenant, certainement que des initiatives seront prises par le président de la République et le gouvernement pour relancer le processus de paix de Luanda et de Nairobi. Ça c'est très important.

Ceci dit, de manière tout à fait conjoncturelle, on doit le savoir, nous avons des contacts avec nos partenaires dont les Nations Unies évidemment, parce que c'est avec les Nations Unies qu'on parle aujourd'hui pour examiner la question de l'aide humanitaire. Nous avons au niveau du gouvernement tout un ministère, le **ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale** s'occupe aussi de ces questions-là, il y'a un budget qui est prévu, nous devons réaliser des actions qui sont prévues dans ce budget et cela nonobstant que nous entrons dans la phase certainement de l'expédition des affaires courantes. Il y a un chef de l'Etat qui est élu, confirmé et qui va officiellement poursuivre son travail en deuxième mandat à partir de la prestation des serments. C'est très clair. Voilà comment nous projetons l'affaire des déplacés. D'un côté, des solutions pérennes je l'ai dit et de l'autre, de manière conjoncturelle, on doit se pencher sur l'action humanitaire à l'interne et à l'externe.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [Bintou Keita] : Merci Excellence, pour les ajouts concernant la situation des personnes déplacées internes. Et peut-être que c'est le lieu d'amener un élément que vous avez déjà dit mais je pense le renforcer. C'est que la situation des personnes déplacées internes, nous en avons maintenant presque quasiment 6,5 millions de personnes déplacées internes dont, si on regarde l'est, c'est à peu près 3,2 si je ne me trompe. Et là je pense que c'est aussi le lieu, la volonté des bonnes résolutions de début d'année, de demander à ce que tous les groupes armés mais vraiment tous les groupes arrêtent et déposent les armes.

Il y a le programme de désarmement, démobilisation, réintégration à base communautaire et stabilisation qui existe et je pense que l'accélération de la mise en œuvre de ce programme en dehors de théâtre qui est celui du Nord-Kivu sera tout aussi important pour améliorer les conditions, pas seulement en termes de prise en charge humanitaire, mais de faire en sorte que l'aspiration de ces personnes déplacées, c'est de pouvoir retourner chez elles et ça, ça ne peut se faire que s'il y a la paix. Et je ne pense pas que c'est un bon narratif pour la RDC d'avoir ce nombre absolument faramineux de personnes déplacées internes. Donc je suis d'accord avec vous Excellence, que c'est un vrai sujet en lui-même et qu'il faut arriver à ce qu'on arrête la souffrance.

Sur la question, quelle est mon évaluation ? Je vais juste dire que lorsqu'on évalue un partenariat, on l'évalue conjointement. Et là c'est qui est intéressant, nous sommes conjoints dans cette communication et je vais m'arrêter là sur cette question qui n'était pas [vraiment] une question mais un commentaire. C'est comme ça que je le prends.

La question sur les critères d'évaluation. Les critères d'évaluation ont été discutés pareillement dans les groupes de travail qui ont organisé le plan de désengagement. Et la focalisation pour nous c'est essentiellement, qu'est ce qui se passe en termes d'incident d'insécurité. Donc l'insécurité comment est-ce qu'elle se manifeste par rapport à la protection des civils en sachant que c'est la protection des civils qui est notre ancrage principal. Parce que pour les autres domaines où il y a la continuité du travail des agences, fonds et programmes, nous avons la question de la restauration, de l'amplification de la présence de l'autorité de l'Etat de droit partout sur le territoire congolais et notamment à l'est et dans ce contexte, c'est peut-être le moment pour moi de le dire, c'est que dans le groupe de travail numéro 2 qui a été établi justement pour discuter justement comment les

agences fonds et programmes vont appuyer les efforts de l'autorité congolaise dans tous ces démembrements et les différents ministères, l'insistance est sur la protection des civils, donc c'est un critère et j'ai déjà expliqué pourquoi. C'est la question des droits de l'homme donc on regarde tous les aspects de violations des droits de l'homme, les violations graves, etc.

La question des violences basées sur le genre et des violences sexuelles liées au conflit. Et nous regardons aussi tout ce qui concerne la justice, la présence de la justice, donc l'administration de la justice y compris la justice transitionnelle parce qu'il y a beaucoup d'éléments qui sont interreliés avec la cohésion nationale, la coexistence pacifique entre les communautés. Donc l'élément justice transitionnelle est important dans le contexte où il faut solidifier, consolider parce que même quand on a la paix, tous les fléaux ne sont pas terminés. Et je pense que ça aussi, c'est le point important que vous avez fait. Donc, il faut travailler sur cette dimension de justice transitionnelle pour asseoir une paix durable.

Et puis, nous avons le PDDRCS, que maintenant vous avez tout l'acronyme en entier, la réforme du secteur de la sécurité et la présence des forces de sécurité dans différentes provinces en ce qui concerne les FARDC, en ce qui concerne la PNC et puis bien sûr les autres accompagnements. Donc voilà, ce sont des éléments absolument importants.

Et puis pour nous, parmi les critères aussi, c'est qu'est-ce qui se passe avec Femmes, paix et sécurité en termes de représentation, en termes de participation au processus de décision en même temps en ce qui concerne leur capacité à pouvoir vaquer à leurs occupations sans être dérangées par les groupes armés, par l'insécurité qui s'exprime d'une manière ou d'une autre sur le terrain et la même chose en ce qui concerne les jeunes parce qu'on a aussi la résolution 2250 où on nous demande de mettre en œuvre et qui regarde la participation des jeunes. On a un pays très jeune, en ce qui concerne la RDC, c'est une richesse et je pense que là aussi la manière d'accompagner ces jeunes, c'est parmi les critères qui ont été pris en compte dans le plan de désengagement.

Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et Francophonie [Christophe Lutundula] : Je voudrais compléter madame la Représentante spéciale par rapport à ces deux questions. La MONUSCO échec ou non, elle a déjà donné la réponse. J'ajoute que la MONUSCO, commençons par la MONUC. La MONUC et la MONUSCO ont fait ce qu'elles pouvaient faire avec les moyens juridiques, politiques, matériels et militaires à leur portée. Le travail à faire est encore énorme pour qu'on retrouve la normalité institutionnelle, la paix civile et la vitesse qu'il faut pour le développement du pays. Le chemin à parcourir est long, parsemé de beaucoup d'embûches et donc nous devons continuer le travail.

J'ai parlé des moyens, je renvoie ceux qui suivent le dossier aux déclarations sincères, constructives du Secrétaire général des Nations Unies, je crois il y a deux ans, en 2022, sur RFI dans une interview qu'il a accordée à RFI et France 24. Je crois que vous avez suivi le Secrétaire général, c'était très responsable, sincère. Et même dans le rapport ceux qui peuvent le lire, qu'il a déposé au Conseil de sécurité au mois d'août de cette année. Donc relativisons les choses, soyons conscients de ce que le travail à faire est encore énorme et demande la mobilisation de beaucoup d'efforts, de beaucoup de ressources d'abord internes.

Les critères d'évaluation, Madame la Représentante a donné certains éléments qui entrent dans le panier. Mais je voudrais que cela ne prête pas à équivoque. Que l'on ne dise pas que Madame la Représentante a dit que l'on arrêterait le processus de retrait s'il n'y a pas de performance, si on n'a pas réalisé ces éléments importants de gestion de l'Etat, ces éléments de programmation gouvernementale.

Nous allons évaluer tous ces éléments et surtout, voir comment le processus de retrait se réalise, quel ajustement faudra-t-il pour que la réussite soit là comme l'a souhaité monsieur le président et là j'entre dans l'échéancier, normalement au 31 décembre de cette année, nous sommes à la fin du processus de retrait. J'aime bien ce que nos partenaires de la MONUSCO disent souvent pour faire la part des choses entre la transition et le retrait de la MONUSCO. Je crois que c'est très important. La transition, elle va durer parce que c'est un ensemble de paramètres qu'il faut réunir, qu'il faut améliorer un peu comme madame la Représentante l'a dit. Mais le retrait au sens physique du terme, au sens administratif, nous nous battons pour que tout soit fait à la fin de cette année. Voilà les précisions que je voulais apporter pour que nous soyons clairs, blancs comme neige, clair comme de l'eau claire dans un verre clair.

Question 6

Ange Kasongo/Reuters : Je vais rebondir en partant de la citation de Madame Bintou, « Lorsqu'on évalue un partenariat, on l'évalue conjointement ». Alors ma question c'est plus pour la suite, on aimerait savoir, on est parti de combien de militaires, des troupes de la MONUSCO, peut-être que ça nous aiderait à avoir une idée qui étaient présents au pays et combien sont partis déjà ou combien seront partis à partir de fin avril si j'ai bien compris. Et du côté des autorités, si c'est possible, de nous dire combien d'agents de l'ordre que ce soit de la PNC ou des FARDC parce que c'est dit de manière très générale, mais combien vont être déployés exactement. Parce que là on entend au moins 6,5 millions de personnes déplacées donc, il y a beaucoup de problèmes à résoudre dans toutes les zones où la MONUSCO était établie. Concrètement si on peut avoir les chiffres, ça nous aiderait de faire nos analyses ou le bilan nous même plutôt que d'avoir des réponses très philosophiques.

Question 7

Patrick Felix Abeli/ Antenne A TV : Madame Bintou Keita, vous avez parlé des critères d'évaluation. Je serai un peu concret avec ma question. Je voudrais savoir, vous êtes la Représentante spéciale, vous avez entamé ce processus de retrait, la MONUSCO va partir. Mais en termes de cette évaluation vous devez quand même avoir un sentiment, c'est le regret ou la satisfaction. Et aussi du côté gouvernemental, je sais que c'est presque la même question quand vous avez été avec vos partenaires et vous avez aussi procédé à cette évaluation-là. Comment jugez-vous leur travail sur terrain ? Ils ont échoué ou ils ont réussi ?

Question 8

Annie Thomas/ AFP : Vous dites que le retrait a commencé mais est-ce que ça signifie que l'une des 14 bases du Sud-Kivu a déjà fermé et si ce n'est pas encore le cas, quelle est la première fermeture programmée et quand s'il vous plait ?

Question 9

Welcome Ngimbi/CMB Digi : Ma question s'adresse au VPM Lutundula. Il est vrai que je suis intéressé par la thématique du jour, qui rencontre un éclairage sur un certain nombre de lanternes. Mais actualité oblige, outre la question de l'insécurité dans l'est de la RDC mais également du retrait progressif de la MONUSCO, il y a aussi dans la région des Grands Lacs, la crise qui sévit entre Bujumbura et Kigali dans laquelle le Burundi accuse le Rwanda de soutenir des groupes rebelles notamment Red Tabara. Chose qui a même aujourd'hui crée la fermeture des frontières entre les deux pays. Maintenant du côté de la RDC, ma question est de savoir pour des millions de Congolais que nous représentons, quelles sont les mesures préventives qui ont déjà été prises pour contrecarrer cette incursion si on peut le dire de ce groupe rebelle alors que le pays fait déjà face au groupe rebelle M23 depuis des années ?

Question 10

Albert Omba/ Numerica TV : Excellences, je suis content que l'amour entre le gouvernement et la MONUSCO puisse reprendre après tout ce qu'il y a eu comme échauffement. La question est celle-ci : sur le terrain précisément au Nord-Kivu dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo, les troupes du M23 persistent. Est-ce que la MONUSCO va aider le gouvernement congolais comme il l'a fait, je précise en 2013, à appliquer le chapitre 7 et surtout donner le mandat offensif ou à participer à ce mandat aux troupes de la SADC qui sont présentes. Il s'agit de la République de Malawi, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [Bintou Keita] : Alors, je n'avais pas très bien compris la question et on m'a remis une petite note. Je pense que cela va être répondu en deux temps. Ce sont combien de troupes de la MONUSCO qui vont se retirer ? Là, je peux donner les chiffres en ce qui concerne la MONUSCO. Et quand il s'agit du déploiement du côté de l'autorité congolaise, je vais passer la parole à Son Excellence le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères. Je ne parle pas au nom de l'autorité ici. Donc très clairement, nous avons en ce moment un plafond de 13 500 troupes qui ont été autorisées par le Conseil de sécurité. Avec le retrait des troupes au 30 avril 2024 du Sud-Kivu, nous allons arriver au démarrage de la prochaine année budgétaire au 1^{er} juillet 2024 avec 11 500 qui est le plafond autorisé par le Conseil de sécurité.

Ces informations, par ailleurs, je vais juste vous le dire, si vous voulez avoir la curiosité d'aller lire la Résolution 2717. Ces chiffres, ce n'est pas de la théorie, c'est dans la résolution 2717 dont on vous a parlé au tout début de cet échange.

Pour ce qui concerne les policiers individuels, au moment où nous allons entamer la prochaine année budgétaire au 1^{er} juillet 2024, nous allons passer de 591 qu'est le plafond autorisé en ce moment par le Conseil de sécurité à 443 policiers à partir du 1^{er} juillet. En ce

qui concerne les unités de police constituées pour dire en anglais, les FPU, les Formed Police Units, le plafond autorisé en ce moment c'est de 1410, encore une fois autorisé par le Conseil de sécurité, et lorsque nous allons dans l'année budgétaire qui démarre, au 1^{er} juillet 2024, nous serons à 1270. C'est le plafond autorisé, encore une fois, par le Conseil de sécurité. Donc, vous avez la partie militaire, la partie police. Dans la partie police, vous avez deux composantes : les unités de police constituées et les policiers individuels. Voilà, ça c'est la réponse à la question qui était posée par une dame.

Regret ou satisfaction ? Je pense que pour moi, personnellement, en regardant l'historique de l'accompagnement de la Mission, de différentes Missions de paix : MONUC et ensuite MONUSCO et en regardant objectivement où était la situation du pays, il y a 20 ans en arrière, où vous aviez des troupes, y compris à Kinshasa, aujourd'hui cela fait déjà très longtemps il n'y a pas de troupes présentes à Kinshasa, il n'y a pas des troupes présentes dans plusieurs provinces du pays. Nous sommes en ce moment dans trois provinces du pays. Je dis c'est le dernier chapitre qui, très souvent, comme les marathoniens, c'est toujours le plus difficile. C'est un petit peu ça où on est maintenant. Donc, je ne peux que dire que tous les collègues qui ont contribué à où nous sommes arrivés aujourd'hui, personnellement je trouve qu'ils ont accompli du bon travail. Comme l'a dit Son Excellence Monsieur le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, beaucoup restent à faire et beaucoup restent à faire avec une prise en main, une prise en charge, une responsabilité de l'autorité congolaise de son propre destin. En fait si on regarde bien, c'est cela l'aspiration du peuple congolais, de l'autorité congolaise, c'est de prendre son destin en ses propres mains.

Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et Francophonie [Christophe Lutundula] : Bien. Je vais aussi essayer d'apporter quelques éléments de réponses. Regret ou satisfaction, je crois que j'ai répondu à la question. Il y a toujours une difficulté, vous savez, lorsqu'on fait de tel type d'évaluation. Personne et absolument personne ne peut nous projeter aujourd'hui les images de ce que serait ou ce qu'aura été notre pays depuis 20 ans, 25 ans sans partenariat avec les Nations Unies. Personne ne peut nous projeter ces images-là parce que même si on a une mémoire, je ne sais pas laquelle, c'est assez compliqué. C'est-à-dire tout simplement que ce serait-il passé si la MONUSCO n'était pas là ? Comme ça on a beaucoup d'éléments d'appréciation. Ça c'est d'un.

De deux, la MONUSCO, ce n'est pas seulement l'action militaire, ce sont ces 88 millions et poussières de salaire, de pouvoir d'achat supplémentaires apportés à nos compatriotes. C'est l'emploi aussi. D'ailleurs au niveau du gouvernement, nous avons discuté de la question concernant l'avenir de nos compatriotes qui travaillent à la MONUSCO. Ils sont à peu près 1600 personnes. En résumé comme elle l'a dit, comme je dis, beaucoup de choses ont été faites, beaucoup restent à faire et nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Et donc, je n'aime pas verser dans des évaluations, je ne dis pas hâtives mais qui ne sont pas complètes.

Il y a un travail qui a été fait, il faut l'apprécier. Et aussi, je termine sur la question, qui a dit que nous n'allons plus continuer à travailler avec les Nations Unies ? Personne. Relisez la lettre du gouvernement. C'est-ce que nous faisons aujourd'hui, voilà ! Le retrait a

commencé, la première fermeture, peut-être que Madame la Représentante spéciale a une idée là-dessus, je dis cela a commencé parce que nous parlons du retrait du Kivu, à partir du Kivu. Et nous travaillons parce que ce n'est pas par un claquement du doigt qu'on retire des troupes quelles qu'elles soient. Il y a la préparation matérielle, il y a une série de conditions sécuritaires, il y a la relève et tout. Donc, nous sommes dans cette perspective-là. Hier, avant-hier, l'année passée, on n'était pas à cette phase-là. Donc, le retrait a commencé. Je comprends le souci de se voir un peu quelque part des militaires monter dans des avions. Cela viendra quand tout sera à maturité. Mais le retrait a commencé. Et je ne voudrai pas qu'il y ait des équivoques là-dessus, qu'il y ait encore des débats sur le retrait.

Et crise entre Bujumbura et Kigali, mesures préventives, Red Tabara. Je voudrai préciser l'intention de la personne qui a posé la question. Red Tabara, je crois que c'est Résistance pour l'état de droit qui est un mouvement rebelle burundais dont les éléments se sont enfuis et sont sur le territoire congolais. Il existe au niveau des mécanismes de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba sur la paix, la sécurité, la coopération pour la RDC et la région, il existe ce qu'on appelle Groupe de contact et de coordination dont la mission est de réfléchir, de travailler sur la question des groupes armés étrangers qui évoluent en RDC sur leur retour dans leur pays en dehors, bien sûr, des moyens militaires. Ce groupe existe.

Le 15 décembre de l'année dernière, il y a eu à Dar-es-Salaam une réunion des chefs de services de Renseignements et de Sécurité du Rwanda, du Congo, du Burundi, de la Tanzanie, je ne sais pas si j'ai oublié encore un autre, de l'Ouganda se sont réunis et ils ont fait une évaluation.

En ce qui concerne le groupe qui a fait mouche au Burundi il y a quelques jours, je dois prendre du recul et vous dire qu'avant les élections, l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies dans la région des Grands Lacs qui est basé à Nairobi m'a contacté pour me dire qu'il y a certains membres du groupe Red Tabara, je crois que c'est comme cela qu'on les appelle, qui ont accepté de rentrer dans leur pays, de réintégrer, si vous voulez, leur pays d'origine et qu'il fallait des facilitations du côté de la RDC. Nous avons répondu positivement.

L'évaluation du 15 décembre de l'année passée en Tanzanie a établi de par la déclaration même de la délégation burundaise, que les dispositions sont prises pour accueillir dans de bonnes conditions ces rebelles de ce mouvement, de ce groupe armé qui veulent rentrer. Et donc, on travaille à cela et le Haut-commissariat des Nations Unies aux Réfugiés est mis à contribution.

De notre côté, des mesures préventives, non ce ne sont pas des mesures préventives. Nous avons des dispositions militaires qui existent, ce n'est pas ici le lieu de vous en parler, pour défendre notre pays. Nous avons aussi la perspective de la coopération régionale à laquelle je viens de faire allusion. Donc, le dossier est pris en charge à ce niveau-là.

La question de savoir, je crois qu'on a oublié la question de savoir, c'est comme cela que je résume, si aujourd'hui, je crois que c'était ça la question, si la MONUSCO peut ou va assister la RDC en cas d'attaque ou de violence qui vient d'un groupe armé. Je crois que c'est ça la question. La réponse est simple. Vous n'avez pas la résolution ? Je vais vous lire le paragraphe, le paragraphe 20. Il est dense mais je vais vous lire les éléments essentiels. Ça

c'est la résolution qui a été voté le 20 : « le Conseil de sécurité se déclare favorable, à ce qu'un appui soit donné à des forces régionales comme il convient, déclare », c'est toujours le Conseil de sécurité, « son intention d'étudier si les pays hôtes et l'organisation concernée en font la demande de manière claire et précise les conditions dans lesquelles la MONUSCO pourrait donner un appui logistique et opérationnel limité à une Force régionale déployée sous l'égide de l'Union africaine dans la zone de déploiement de la Mission aux fins de l'exécution du mandat de celle-ci » et on peut continuer.

Donc, il y a une base juridique certaine qui permet de trouver la réponse à la question et la conditionnalité, évidemment, c'est bien dit. Il faut que la RDC et en l'espèce, je crois qu'on fait allusion à ça, la Mission de la SADC en RDC, la Mission militaire de la SADC qui est déjà sur le terrain à Goma, il faut que notre pays, cette Mission-là en formule concrètement la demande. Donc, l'ouverture est là. Il n'y a pas à spéculer dans un sens comme dans un autre. Voilà ! Je pense que ce sont les questions qui ont été posées.

Ne me demandez pas de venir dans une réunion de presse, dans une communication publique vous dire qu'il y aura un policier, deux militaires ? Ce n'est pas là où on fait ça. Ce sont des secrets défense. C'est d'ailleurs mon collègue le Vice-Premier ministre de la Défense et Vice-Premier ministre de l'Intérieur qui, techniquement, sont mieux outillés que moi pour vous le dire même si les Affaires étrangères sont au carrefour. Donc, sachez tout simplement que le gouvernement, sous l'autorité du président de la République, assume toutes ses responsabilités. L'Etat congolais assume toutes ses prérogatives régaliennes dont celle d'assurer la sécurité des biens et des personnes, de protéger l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de notre pays. Donc là, pas de doute, c'est constitutionnel. Personne n'entend faillir à son devoir.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [Bintou Keita] : Juste pour compléter la partie sur le partenariat avec Forces régionales. Tout a été dit à travers la résolution, je ne reviens pas là-dessus. Mais peut-être juste de rappeler à tout le monde que dans le contexte de la mise en œuvre de notre mandat, rappelez-vous que j'ai dit : désengagement, continuation de mise en œuvre du mandat, transition et retrait.

Alors, nous avons depuis le début pour ce qui concerne le Nord-Kivu, il y a une opération, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un point de presse du commandant de la Force qui est l'opération Springbok et qui est une coopération, une opération conjointe entre les FARDC et la Force onusienne sur précisément ces théâtres de Nord-Kivu avec Masisi, Rutshuru et Nyiragongo. Je ne veux pas parler des techniques militaires mais je pense que lorsque le Commandant de la Force m'en parle, il me dit nous avons 5 points de blocages, blocking positions. Par rapport à l'opération Springbok, qui regarde comment faire en sorte qu'on soit dans une position qui permette de repousser le M23 par rapport aux prises de Sake, près de Goma. Et ça, c'est une chose qui est en cours depuis plusieurs mois. Donc, il n'y a pas une question : est-ce que vous faites de l'appui aux FARDC ? La continuation de l'appui aux FARDC en tant que mise en œuvre de notre mandat est toujours en cours. Je m'arrête-là pour ça.

Et pour le dernier point par rapport à l'une des questions. C'est où on démarre ? Quelle est la première base qui va fermer dans le Sud-Kivu ? C'est la base de Kamanyola. Donc, c'est très clair. Il y a un processus. Une fois que la décision est faite entre les FARDC et la Force,

il y a un compte à rebours et le compte à rebours a déjà démarré et fait en sorte que cette base sera complètement fermée à un moment bien noté. Et si j'ai bien noté, ça sera le 15 février au plus tard.

Et aussi, je pense qu'il est important de mentionner que pour ce qui concerne les bases qui ont fermé avant même, parce que vous vous souviendrez Excellence, qu'on avait dit en décembre 2023 commence le retrait. Pour ceux qui ont suivi l'actualité, nous avons fermé la base de Lubero, dans le Nord-Kivu. Et pour ceux qui suivent encore l'actualité, l'année dernière, nous avons eu Butembo et nous avons encore fermé la base de Butembo. Butembo est fermé, Lubero est fermé, la prochaine base à fermer dans le contexte du désengagement dans le Sud-Kivu, c'est Kamanyola.

Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et Francophonie [Christophe Lutundula] : Bien. Mesdames et Messieurs de la presse. Je voudrais, avant de passer la parole à la Représentante spéciale pour clôturer, le gouvernement comme maître des lieux a introduit, il convient que selon les bonnes manières, les bonnes pratiques que notre hôte puisse clôturer.

Je voudrais encore une fois remercier ceux qui sont venus. Et je voudrais, au nom du gouvernement également, exprimer nos remerciements à toute l'équipe des Nations Unies représentée par la MONUSCO et à sa cheffe, Madame la Représentante spéciale, pour la disponibilité, l'esprit d'ouverture et l'engagement à faire en sorte que ce retrait qui a fait couler tant d'encre et de salive soit une réalité mais une bonne réalité qui va être, comme le président l'a dit, je termine par-là, un modèle mis à l'actif et de la RDC et des Nations Unies.

Permettez aussi, la charité bien ordonnée commence par soi-même, que je puisse féliciter tous mes collègues du gouvernement, tous nos experts qui ont travaillé sur ce dossier et qui doivent continuer à travailler parce qu'en dehors du plan en lui-même, il y a des tranches sectorielles qui nécessitent un travail de réflexion approfondie dans le même climat et qui nécessite le réalisme et l'implication de tous, ministère sectoriel par ministère sectoriel d'autant plus qu'il y a un des responsables qui est là, Monsieur Lemarquis. Madame la ministre d'Etat n'est pas là. Il y a un travail qui se fait entre les Nations Unies et le gouvernement en ce qui concerne, si vous voulez, le partenariat général. Félicitation donc ! Continuez ! Au nom du président, soyez fiers de ce que vous avez fait comme travail. Je vous transmets aussi ses félicitations.

Voilà ce que je voulais dire. Vous avez remercié nos partenaires. Il est important de dire que quand nous avons travaillé, après le travail, nous avons discuté avec les ambassadeurs, les représentants des pays membres du Conseil de sécurité, en particulier, les P5, les membres permanents, les A3, les pays africains qui sont au Conseil de sécurité. Ils nous ont beaucoup aidé pour avoir la déclaration, pour avoir cette résolution. Que nos remerciements soient aussi exprimés à ces héros, entre guillemets, dans l'ombre. Voilà, Madame. C'est à vous de clôturer la séance.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC [Bintou Keita] : Merci beaucoup Excellence. Je pense que nous clôturons. C'est le lieu de remerciement. J'en avais exprimé au départ et vous les avez réitérés. Moi, ce que je veux retenir pour cette fin d'échanges, c'est l'esprit constructif et de collaboration qui a prévalu au cheminement que nous avons fait depuis plusieurs mois. Donc, je ne peux que demander, puisqu'on dit qu'en début d'année il faut faire des souhaits, que cette continuation de cet esprit constructif et de partenariat pour réussir la vision du chef de l'Etat. C'est quelque chose à laquelle chacun de nous, chacune somme engagés. Et de vous remercier vous, personnellement pour le leadership dont vous avez fait montre tous ces derniers mois pour que nous arrivions là où nous sommes. Et de remercier toutes les équipes, à la fois les équipes gouvernementales mais aussi les équipes du système des Nations Unies. Quand je dis système des Nations Unies, il y en a qui me disent où se trouve la MONUSCO ? La MONUSCO fait partie du système des Nations Unies. Mais en même temps comme nous l'avons dit, c'est de réussir à ce que nous puissions extraire de ce système des Nations Unies de la RDC, la MONUSCO et que les Agences, Fonds et Programme continuent d'accompagner l'autorité congolaise à tous les niveaux. Donc, retrouvons-nous les manches ! je pense que c'est ce que vous avez dit en des mots plus élégants, Excellence.

Retrouvons-nous les manches chaque jour, chaque heure va compter pour que nous soyons au rendez-vous parce que moi, ce à quoi je voudrais être associée dans quelques années, c'est que nous avons pu en RDC, écrire en lettres d'or qu'une Mission qui a vécu, contribué très longtemps dans le pays est partie en toute sérénité et avec dignité de la RDC et merci beaucoup !

Vous trouverez sur le lien ci-dessous les photos et les autres documents :

<https://drive.google.com/drive/folders/1KEIZoDxkSRKpwT270amv4SF2TanB-Vyt?usp=sharing>

Contacts :

Ministère des Affaires Étrangères et Francophonie

Alain TSHIBANDA NGOY

Conseiller en communication et Porte-parole

Tél. : +243975537228

E-mail : alain.tshibanda@diplomatie.gouv.cd

Site web : www.diplomatie.gouv.cd

**Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République
Démocratique du Congo**

Ndeye Khady Lo

Porte-parole

Portable : +243997068227

E-mail : ndeye.lo@un.org

Lieutenant-Colonel Kevin Byabato Rweyemamu

Porte-parole militaire

Tél. : +243818903178 ● Portable : +243818907160

E-mail : monusco-hq-mpiochief@un.org

Adèle LUKOKI

Chargée des Relations médias

Portable : +243818907706

E-mail : lukokiikola@un.org